

LES PRISES DE VILLES DURANT « LES AFFAIRES DE PROVENCE »

ÉTUDE DE CAS

LE SIEGE DE VENCE (JUN 1592)

Myriam A. ORBAN

Diplômée de la faculté de théologie protestante de Paris et de Montpellier

PRÉAMBULE

Le siège de Vence s'inscrit dans la reconquête des villes ligueuses de Provence par le chef huguenot Lesdiguières durant ce que l'on a appelé les « affaires de Provence » ; une série de crises internationales impliquant la France, l'Espagne, divers États italiens, le duché de Lorraine, l'Angleterre et l'Empire ottoman. La documentation régionale, voire locale, est relativement importante pour cette période, mais problématique : des chroniques, des courriers, des livres de raison, parfois contradictoires et toujours partisans. De même, les rapports des évêques sur la situation de leur diocèse sont de précieux outils pour une étude et un essai de synthèse de l'histoire du protestantisme en Provence orientale, mais c'est un regard biaisé par une option religieuse. Aujourd'hui les historiens ayant accès aux archives étrangères revoient cette période sous un angle différent.

Ma recherche consiste à vérifier si le cas de Vence s'inscrit dans le cadre de l'étude de Gabriel Audisio, *Prendre une ville au XVI^e siècle*, concernant la manière dont les édiles communaux et certaines élites, civiles et ecclésiastiques, relatent les événements lors de la prise

ou la réduction de leur ville par leurs ennemis. Les différents contributeurs à cette recherche exposent que si les événements tragiques subissent toujours une reprise mémorielle, il s'agit de faire agréer une version des faits acceptables, non seulement par les contemporains protagonistes de l'affaire, mais aussi pour la postérité¹⁴¹.

Dans notre cas d'étude, une lettre de l'évêque de Vence, Guillaume Le Blanc datée du 8 juillet 1592 à Scipion de Villeneuve, baron de Vence, qui évoque son attaque de la ville un mois plus tôt. Attaque qui se serait soldée par un retentissant fiasco grâce à l'intervention miraculeuse des saints protecteurs : saint Véran et saint Lambert. Aujourd'hui, tous les ans le lundi de Pâques, une messe et une procession commémorent la victoire des saints patrons vençois sur l'hérésie du baron.

Extrait de la lettre de Guillaume Le Blanc du 8 juillet 1592

« Qu'avez-vous gagné, mon enfant, de venir assiéger et battre notre ville de Vence ? Vous vouliez donner droit au clocher du premier coup de canon. Reconnaissons qu'il n'y a que Dieu qui bataille visiblement pour nous. Un pauvre peuple dénué de tout secours avoir soutenu le siège contre une grosse armée où étaient les principaux chefs hérétiques de cette province, avoir enduré le canon dans une ville non tenable au canon, et tout cela à la persuasion d'un simple prêtre. Ne m'accorderez-vous pas que c'est à la voix de Dieu que les balles ont rebroussé chemin et massacré vos gens, et vous ont forcé de déloger honteusement. Ma mitre de laquelle vous vous êtes gaussé tant de fois a été plus forte qu'une armée, ma crosse que vos larmes, mes bienheureux saints prédécesseurs Véran et Lambert, desquels vous vous riez disant qu'on met leurs reliquaires d'argent sur les murailles avec une arquebuse au côté, ont été plus forts que vos canons. Notre Béthulie est maintenant délivrée »¹⁴².

¹⁴¹ Fanlo Jean-Raymond ; Julien Pascal et Kaiser Wolfgang, Présentation, p. 9-13. dans Gabriel Audisio (dir.), *Prendre une ville au XVI^e siècle*. Nouvelle édition. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2004. [en ligne] : <http://books.openedition.org/pup/5655>.

¹⁴² Eugène Tisserand, *Un touriste à Vence*, impr. de Vve Belin, Saint-Cloud, 1855, p. 83-87. (Orthographe et grammaire revues par l'auteur). Note : selon le livre de Judith dans l'Ancien Testament, Béthulie est la ville assiégée par Holopherne et sauvée grâce à Judith.



Fig. 1. Col de Vence. Photo M. A. Orban.

LES « AFFAIRES DE PROVENCE »

La Provence est très convoitée : par les Savoyards, par les Espagnols mais également par les descendants du « bon roi René » qui estiment la succession de 1482 entachée de nullité. Les alliances se font et se défont au gré des intérêts publics mais aussi personnels, accords secrets, tentatives de manipulation, fausses informations, sédition, brigues, tels sont les éléments auxquels l'historien doit se confronter.

Le protestant Henri de Navarre succède à Henri III sous le nom d'Henri IV. Les États ligueurs de Provence (l'assemblée des communes s'étant ralliées à la Sainte Ligue (catholique)) décident le 23 janvier 1590, de se placer sous la protection du duc Charles-Emmanuel de Savoie qui s'est vu donner le titre de comte de Provence par les Ligueurs et s'estime être le défenseur de la religion catholique, convaincu d'avoir été choisi par la Providence divine¹⁴³. Si les membres du Parlement tergiversent, cette décision des États est mal venue en cette sénéschaussée de Grasse, composée des vigueries de Grasse et de Saint-Paul, qui se sont toujours méfiées des désirs expansionnistes de la Maison de Savoie. Au même moment, les municipalités d'Arles et de Marseille, opposées à cette démarche, réclament la protection de la papauté. Au printemps 1591, des députés provençaux arrivés à Madrid présentent la même

¹⁴³ Stéphane Gal, *Charles-Emmanuel, la politique du précipice*, Payot, 2012. - « Charles-Emmanuel I^{er} ou l'appel à être plus que soi-même », *Chrétiens et sociétés* [En ligne], numéro spécial II | 2013. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 A 1, Rôle des vivres fournies à l'armée levée en Provence en mai et juillet 1590.

requête au roi d'Espagne. Une demande similaire est adressée à Rome par un représentant du parlement d'Aix. En décembre, c'est vers le grand-duc de Toscane, Ferdinand de Médicis, que se tournent les espoirs de Marseille. Le machiavélisme n'est jamais éloigné comme on le comprend au travers des tractations de Chrétienne d'Aguerre, veuve de François-Louis d'Agoult, la très riche, très influente et ardente catholique comtesse de Sault, avec l'Espagne dans l'espoir d'une Provence indépendante¹⁴⁴. Les loyautés sont fluctuantes en raison même de la structure de la société féodale.

Pour la plupart des barons ou des villes qui demandent une « protection » ou un « protecteur » – une coutume assez répandue –, il s'agit d'une stratégie pour obtenir de l'argent, comme l'évoque l'ambassadeur de France à Venise dans une lettre et non d'une adhésion politique¹⁴⁵. Cependant, nombreux sont ceux qui reculent lorsqu'ils prennent conscience des fins réelles de ces protecteurs.

En Provence orientale

Situés aux confins de l'État, ces villes et bourgs de Provence ont conservé plus longtemps qu'ailleurs leurs acquis féodaux et leur esprit d'indépendance, grâce à (ou à cause de) l'attitude du parlement d'Aix face aux édits royaux. C'est dans ce contexte que j'ai examiné le cas du siège de Vence, quand les particularismes locaux entrent en scène face aux appétits des princes et des tractations internationales.

L'extrême sud-est ne possède certes pas des villes très importantes comme Aix ou Marseille, cependant les barons aux mentalités féodales sont encore très puissants dans leurs fiefs. De leurs châteaux, ils contrôlent la région et tentent de préserver de l'appétit des conseils de ville et du roi les derniers droits temporels qu'ils détiennent, ainsi que leurs privilèges. Beaucoup ont adhéré à la *religion prétendument réformée*. Ces barons calvinistes, dont les Villeneuve-Vence, acceptent leurs coreligionnaires en leurs murs et la présence de pasteurs. Dès 1560, Grasse et Antibes ont organisé leur Église dressée (un pasteur y assure régulièrement les sacrements). Des Églises plantées, souvent éphémères (seulement visitées par un pasteur de temps à autres), prennent naissance dans quelques villages des alentours : à Saint-Auban, Cipières, Caille, Le Broc, Vence, La Colle, Cagnes, Mouans-Sartoux, La Napoule¹⁴⁶. À Castellane on trouve une Église dressée et à Saint-André-les-Alpes et Méailles

¹⁴⁴ Frédéric Micaleff, *Un désordre européen. La compétition internationale autour des « affaires de Provence (1580-1598) »*. Histoire moderne. Publication de la Sorbonne. Paris, 2014, chap. VI : Le retournement de la situation provençale, ou la rupture d'une coopération à intérêts divergents (août 1591-printemps 1592), p. 185-210 et Conclusion : Désordre européen et force des outsiders, p. 369-389. - « Les usages d'une souveraineté contestée. La maison de Lorraine, le grand-duché de Toscane et les villes de Provence au temps de la Ligue (1589-1595) », *Cahiers de la Méditerranée*, 86, 2013. Pour la comtesse de Sault, voir Claudine Allag, *Chrétienne d'Aguerre, comtesse de Sault*, Paris, L'Harmattan, 1995.

¹⁴⁵ F. Micaleff, « Sous ombre de protection ». Stratégies et projets politiques pendant les « affaires de Provence » (France-Espagne-Italie, 1589-1596), dans *Revue historique*, 2010, n° 656, p. 763-794.

¹⁴⁶ Arch. dép. Alpes-Maritimes, H 375.

(Alpes-de-Haute-Provence) des Églises plantées aux alentours¹⁴⁷. Ces villes, de par leur position stratégique, sont particulièrement convoitées par la Savoie.

En 1591, les protestants sont contraints de demander l'aide du chef des huguenots en Dauphiné, Lesdiguières, qui en août 1586, a été nommé « commandant généralement pour le roi en Dauphiné »¹⁴⁸ pour ramener le Haut-Dauphiné sous l'obéissance du roi, contre la Ligue qui a demandé l'appui du duc de Savoie. Lesdiguières a levé à ses frais, deux compagnies de cent hommes portant le titre de *Gardes à pied de Lesdiguières* et un régiment d'infanterie le *régiment de Bonne*, ou *régiment de Lesdiguières* et un équipement d'armes¹⁴⁹. Les uns après les autres, il reconquiert les villes prises par la Ligue à laquelle le duc de Savoie a apporté son aide non sans arrière-pensée.

Le recoupement des textes

Devant la rareté des sources primaires, j'ai reconstitué le déroulement des événements à partir des ouvrages suivants (liste établie selon la chronologie des publications) :

Louis Videl, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières*, Paris, 1638 - *Histoire du Connestable de Lesdiguières ; Histoire de la vie du Connestable de Lesdiguières, contenant toutes ses Actions, depuis sa Naissance, jusques à sa Mort. Avec plusieurs choses mémorables, servant à l'intelligence de l'Histoire Generale. Le tout fidèlement recueilli par Louis Videl, secrétaire dudit Connestable*. Paris, Pierre Rocolet, Imp. & Libraire ordinaire du Roy, 1638, 1^{ère} éd., vol. III, chap V. Lesdiguières en Provence, p. 123.

(Louis Videl (1598-† 1675) entra au service du duc de Lesdiguières en 1617, jusqu'à la mort du connétable en 1626. Il n'assista donc pas aux manœuvres qui eurent lieu en Provence ; il retranscrit les récits que lui fit Lesdiguières. Videl fit réimprimer son livre avec, à chaque fois, quelques légères modifications ou nuances, qui n'interfèrent en rien avec notre recherche.)

Honoré Bouche, *La chorographie ou description de Provence, et l'histoire chronologique du mesme pays*, 2 vol., Aix, C. David, 1664.

¹⁴⁷ Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France*, Lille, 1841-1843, vol. I, p. 27. Selon Bèze, il y aurait eu une soixantaine d'Églises réformées en Provence vers 1560. Note : Église est prise ici au sens spirituel, lorsqu'il s'agit du bâtiment les protestants le nomme *temple*. La révolution religieuse de la Réforme s'accompagne de changements linguistiques. Temple ou église... ? À Bâle puis à Genève, Farel adopte le terme *temple* dès 1535 par transposition de l'emploi latin et humaniste de *templum* pour désigner une église, emploi déjà suggéré par Zwingli à Zurich. En France, temple s'utilise dès lors pour désigner le lieu de rassemblement des assemblées clandestines : des champs, des granges, des maisons. Ce terme s'impose aussi « naturellement » pour se différencier des catholiques d'autant que dans les années 1555-1565, les réformés employaient dans la plupart des cas des édifices (églises) qui avaient servi ou servaient encore au culte catholique.

¹⁴⁸ Terminologie des documents de l'époque.

¹⁴⁹ Stéphane Gal, *Lesdiguières, Prince des Alpes et connétable*, Presses universitaires de Grenoble, 2007.

Pietro Gioffredo, *Storia delle Alpi Marittime, 1664*, traduit de l'italien par Hervé Barelli, *Histoire des Alpes-Maritimes*, 2007, Éd. Nice Musée.

Jean-Pierre Papon, *Histoire générale de Provence*, impr. PH. D. Pierre, 1784, 4 vol. (quelques lignes au tome 4, p. 324).

Comte Douglas (Louis Archambeau) et Joseph Roman, *Documents historiques inédits pour servir à l'histoire du Dauphiné publiés sur les manuscrits originaux, Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières*, publiés sur des manuscrits originaux indique l'auteur, 3 vol. (1878-1884), Grenoble, Édouard Allier Imprimeur. Le t. III comprend le récit du capitaine Arabin (compagnon de Lesdiguières décédé en 1637) : *Mémoire de la Vie de Monseigneur le Connestable Des Diguières*.

Eugène Tisserand, *Un touriste à Vence*, Saint-Cloud, Belin, 1855, *L'ancienne viguerie de Saint-Paul-du-Var*, Lib. Eugène Belin, Paris, et *Histoire de Vence*, 1860, - *Chronique de Provence : histoire civile et religieuse*, Visconti et Delbecchi, Nice, 1862, 2 vol.

Gustave Lambert, *Histoire des guerres de Religion en Provence, 1530-1598*, Toulon, J. Laurent, 1870, 2 vol.

Raymond Bessan, *Vence, une commune, un évêché*, Soc. d'Impr. méditerranéenne, Nice, 1953.

Les crises politiques, induites à la fois par la contingence et par les initiatives des ligueurs provençaux, sont explorées de manière systématique et détaillées dans les différentes publications de Fabrice Micallef référencées en notes de bas de page. Lesdiguières et Charles Emmanuel de Savoie sont documentés par les livres de Stéphane Gal également cités en notes.

Reconstituer l'histoire

Ni la chronologie exacte des attaques des troupes de Lesdiguières, ni celles de Charles-Emmanuel de Savoie en Provence orientale, tant il apparaît qu'il y eut beaucoup d'allées et venues, n'ont encore été formellement établies. Une version des faits peut néanmoins être proposée à partir des documents cités. Fin mai, Scipion de Villeneuve se poste à Cagnes-sur-Mer. Il semble qu'il y eut une première tractation qui aboutit à ce que Lesdiguières fît enfermer les députés. Ruinée par les précédentes razzias de la soldatesque qui a perquisitionné les greniers et ravagé les champs, Vence ne peut payer la rançon exigée. Dès lors, des Vençois quittent la cité. Des protestants se réfugient à Saint-Laurent-la-Bastide, possession des Villeneuve, d'autres rejoignent Scipion pour se battre. Les habitants (catholiques) qui sont restés à l'intérieur des murs, sont exaltés et galvanisés par les invocations du capiscol du chapitre cathédral, Dominique Laure, qui s'apprête à la résistance et en appelle aux saints.

Le *Journal des opérations militaires de Lesdiguières, de 1586 à 1597*, publié par Adolphe Rochas, indique que Villeneuve attaque le 3 juin ; Georges Doublet signale l'arrivée de Lesdiguières le 4 juin ; Gioffredo le 5 juin. Toujours est-il qu'il y eut trois jours de combat avant l'arrivée des troupes de Lesdiguières. Ces trois journées concordent avec le récit de l'évêque. Lorsque Lesdiguières arrive enfin, les autres récits mentionnent encore trois jours de combat. Soit parce que les conseillers furent emprisonnés par le chef huguenot, soit parce qu'ils

ont fui, ou encore se préparent au combat, les registres de délibérations du conseil de ville sont muets du 1^{er} au 10 juin.

Le 3 juin, le baron se précipite-t-il surestimant ses forces, ou évalue-t-il mal l'arrivée de Lesdiguières ? Celui-ci a rejoint le marquis d'Oraison en reconnaissance à la frontière¹⁵⁰. Toujours est-il que Villeneuve fait avancer l'artillerie, il ouvre le feu depuis la *Cabraira*¹⁵¹ et bombarde les murailles. Croyant en l'arrivée des troupes ducales, les Vençois redoublent d'ardeur dans la défense de leur ville. Scipion est obligé de suspendre son attaque jusqu'à ce que Lesdiguières arrive enfin, vers le 3, le 4 ou le 5 juin, selon les sources. Tandis que pour les Vençois, l'armée savoyarde se fait attendre. La traversée du fleuve doit se faire sur un pont de barques, une longue et périlleuse entreprise. Lorsqu'en août, le commandant des troupes savoyardes, Scalingue, a rassemblé ses troupes sur le territoire français, il se dirige en premier lieu vers Antibes que Lesdiguières vient de conquérir en espérant reprendre, le port, le fort (le Fort Carré sert de sentinelle à la frontière) et la ville.

Le récit de Videt relaté dans *Histoire de la vie du Connestable*, édition de 1638 indique :

« [...] Retournant de cette petite occasion, Lesdiguières attaque Vence à la requête du seigneur du lieu que la Ligue en avait dépouillé, la bat de trois coulevrines [des petites pièces d'artillerie à canon long qui tirent des boulets de pierre ou de métal d'environ une livre] et après soixante coups prend le bourg où il y avait de forts braves gens qui ne se rendirent pas sans combat. Revenant à Antibe, ville maritime [...] »¹⁵².

L'édition de 1650 ajoute une précision :

« [...] Retournant de cette petite occasion, il attaque Vence à la requête du seigneur du lieu que la Ligue avait dépouillé ; bat cette place de trois canons et après soixante coups, la prend par traité. De là il passe à Antibes [...] »¹⁵³.

Antibes se trouve à quelques lieues de Vence. Cette mention corroborerait qu'il n'y eut pas de véritable bataille. L'évocation de Videt : « la prend par traité » dont nous ne trouvons pas trace, mais que je ne puis ignorer, pose question. Il est d'usage que de tels traités – qui se soldent par des règlements numéraires –, soient signés afin d'éviter le pillage et le sac des villes. D'autre part, les conseillers ont envoyé une supplique au baron dès qu'il s'est positionné pour l'attaque, qui l'a transmise à Lesdiguières. Les deux informations se complètent. Les remparts n'auraient, de ce fait, pas subi d'importants dégâts.

La consultation de l'édition originale de la *Storia* montre que Gioffredo s'est appuyé sur Videt :

« Le même jour [le 5 juin] M. de Vence voulut prendre la ville homonyme et la remettre à M. de Lesdiguières. Il partit d'Antibes avec trois petites pièces d'artillerie et peu de munitions et commença à bombarder les murs de cinquante coups. Mais la place était

¹⁵⁰ Probablement François d'Oraison († 1604). Son père Antoine d'Oraison († 1588 ?) fut l'un des chefs calvinistes en Provence qu'il semble être le premier traducteur de Luther en Français. cf. Robert Marichal, *Antoine d'Oraison : Premier traducteur français de Luther*, dans « Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance », t. 9, Droz, 1947, p. 78-108.

¹⁵¹ *Cabraira* : l'étymologie renvoie à « chèvre », dans ce cas, il s'agirait d'un lieu où l'on garde les chèvres. L'on trouve la forme francisée Cabraire : chèvrerie.

¹⁵² L. Videt, *Histoire du Connestable de Lesdiguières*, édition de 1638, chap. VI, p. 126.

¹⁵³ L. Videt, *Histoire...*, édition de 1650, chap. VI, p. 246.

bien garnie de défenseurs qui firent deux valeureuses sorties sous les capitaines Salinas et Laura accompagnés de cinq cents habitants. De plus, on apprit que des secours arrivaient de Nice, on fut donc forcé d'abandonner le siège. On y avait perdu plusieurs cavaliers et fantassins. Plus tard, on attaqua de nouveau la ville, qui capitula aux mains du susdit Lesdiguières »¹⁵⁴.

Bouche relate la séquence dans le même sens :

« Lesdiguières [...] continuant de courir avec trois canons par la province et de faire rendre à l'obéissance du Roy beaucoup de châteaux deçà la Durance, revenant de Cannes et d'Antibes, après avoir pris la ville de Vence, contraigny lieu du Muy, après trois cents coups de canons de se rendre à discrétion assez honorable pour les gens de guerre mais un peu onéreuse à la bourse pour les habitants »¹⁵⁵.

Quant à la mention du château, nous constatons qu'il s'agit d'une demeure accolée aux remparts, fortifiée et intégrée à la tour du Peyra qui servait de logis aux Villeneuve. Ceux-ci possèdent plusieurs châteaux ou maisons-fortes dans leur fief : le château du Malvan, une bastide dans la campagne vençoise, et à une vingtaine de kilomètres, aux Basses-Gréolières, un château-fort se trouvant au milieu du bourg, partiellement détruit en 1590 par le duc de Savoie, ainsi qu'un château aux Hautes-Gréolières, mais il ne peut s'agir que de leur demeure de Vence.

Quand le 31 août, le duc se présente à Vence, la ville ferme ses portes afin de conserver la place sous l'état royal. Il ne s'agit pas d'un choix idéologique. Vence tient à préserver ses intérêts. Henri IV, sous la voie de l'abjuration et de la conversion à la religion catholique, a pris contact avec le pape. Les huguenots sont à nouveau dans la cité. Tisserand indique qu'Antoine de Grasse-Montauroux, cousin calviniste des Grasse-Bar qui, à l'instar de sa famille s'est engagé aux côtés des protestants, était dans Vence en décembre de la même année¹⁵⁶. Quant à Scipion, il a rejoint Lesdiguières afin de reprendre la lutte contre la Ligue qui, dans le Dauphiné, s'est renforcée de troupes savoyardes.

Les usages de la guerre

Gustave Lambert fournit une description des usages de la guerre au XVI^e siècle : « Chaque soldat était pourvu d'une bandoulière, bande en peau de buffle qu'on portait en écharpe de gauche à droite et à laquelle pendait le founiment, c'est-à-dire un certain nombre de petits étuis en cuir bouilli contenant chacun une charge de poudre. Cette distribution nécessitait une manipulation longue et dangereuse »¹⁵⁷. Il y a surtout une innovation dans les canons qui

¹⁵⁴ Gioffredo, *Storia delle Alpi Marittime*, t. VI, p. 26, note 1 : Diar. ms. Videt l. 4 c. 6.

¹⁵⁵ Bouche, t. 2, p. 776 ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 006/150, FF 42 ; Denise Humbert, *L'architecture militaire du XI^e au XVI^e siècle dans la viguerie de Grasse et le baillage de Saint-Paul-de-Vence*, thèse de l'École des chartes, Nogent-le-Rotrou, 1943, p. 109-116 ; Jacques Daurelle, *Vence et ses monuments d'après les archives*, Vence, 1934, (réimpr. 1982, Marseille), p. 15-32.

¹⁵⁶ E. Tisserand, *L'ancienne viguerie de Saint-Paul-du-Var*, Lib. Eugène Belin, Paris, p. 170 et suiv.

¹⁵⁷ G. Lambert, *Histoire des guerres de Religion en Provence, 1530-1598*, Toulon, J. Laurent, 1870, t. 2, p. 17.

sont devenus plus lourds et surtout peuvent envoyer des obus de fer plus destructeurs, mais la poudre coûte cher et tous ne peuvent se la procurer. Nonobstant, les bombardements peuvent se faire de plus loin. Toutes ces pièces, dont la portée efficace est d'une centaine de mètres, ne permettent qu'un tir facial¹⁵⁸. Les remparts et les châteaux forts de Provence en portent encore les stigmates.

Villeneuve-Vence disposait-il des nouveaux canons en fer qui venaient d'être inventés, ou seulement de quelques pièces d'artillerie et de bombardes (pièces d'artillerie qui lançaient des boulets de pierre ou de fer), voire de bricoles ? Nous savons qu'en 1562, Grasse-Bornes à Mouans *fit parler le canon* devant l'attroupement provoqué par le prêche du ministre protestant¹⁵⁹. Guillaume Le Blanc indique que les boulets rebondissent. Ce pourrait être le cas si le tir n'a pas été effectué de face. Notons qu'il est d'usage de prêter les canons ou qu'ils soient réquisitionnés. L'abbaye Saint-Honorat sur l'île de Lérins avait eu en dépôt deux canons appartenant à La Napoule. Sous réquisition de La Valette qui commande les armées royales en Provence, elle dut les remettre au seigneur de Montaut, lieutenant général en Provence, pour la défense de Grasse attaquée en 1589 par le chef ligueur Hubert de Vins. L'abbaye fut, de ce fait, soupçonnée d'être « pro-calviniste »¹⁶⁰. Il est donc quasiment certain que Scipion ne disposait pas de ces nouveaux canons, mais seulement de quelques pièces d'artillerie qui ne pouvaient venir à bout des murailles. À la fin du siècle, les canons sont devenus plus lourds et surtout peuvent envoyer des obus de fer plus destructeurs, mais ils sont rares et la poudre coûte cher. Ces grosses machines difficiles à se procurer et à transporter appartiennent pour la plupart en propre à la monarchie. Nonobstant, les bombardements peuvent se faire de plus loin. Selon les chroniqueurs, Lesdiguières possède en Provence trois canons et plusieurs milliers d'hommes rompus aux nouvelles techniques. Il a la réputation d'être un grand stratège.

Bilan

Quand Guillaume Le Blanc écrit sa missive, il a passé le mois de juin à Nice où s'est retiré le duc de Savoie. Évêque, il hérite d'un passif fait de nombreux contentieux entre ses prédécesseurs, la communauté de Vence, et les seigneurs de Villeneuve. Les barons ont de tout temps contesté les droits seigneuriaux des évêques et tenté par la même occasion de restreindre les droits de la communauté vençoise¹⁶¹. Au milieu du XVI^e siècle, ils ont entraîné des Vençois dans leur conversion à la « nouvelle religion ». Le baron Claude vient d'être tué et son fils Scipion, héritier de la mémoire de ses ancêtres, doit pour garder sa seigneurie et ses droits, soumettre et châtier sa ville rebelle. Indubitablement, il n'a pas mesuré l'ardeur des Vençois à se défendre d'autant qu'ils attendaient le duc de Savoie... Ils ont eu Lesdiguières. À l'appui de mon hypothèse (un traité établi et conclu avec Lesdiguières et une réévaluation de la défaite en une victoire des catholiques sur l'hérésie), il apparaît que seule la partie supérieure du clocher

¹⁵⁸ Pascal Thiebaut, *L'art de la guerre au XVI^e siècle*, <https://www.etudes-touloises.fr/archives/105/art7.pdf>

¹⁵⁹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, G 828 (1562). « Et dict que après la presche feust dicte et que les gens sortoyent de l'église, le chasteau dudict Mohans tira environ vingt pièces d'artillerie, tant grosses que petites ».

¹⁶⁰ Arch. dép. Alpes-Maritimes, H 378 (1589).

¹⁶¹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, G 1605, 1606, 1610, G 1571.

de la cathédrale de Vence ait subi quelque dommage, car Yann Coudou indique qu'elle dût être consolidée au début du XVII^e siècle¹⁶².



Fig. 2. Cathédrale de Vence. Photo M. A. Orban.

¹⁶² Yann Codou, *Vence, cathédrale, Monuments de Nice et des Alpes-Maritimes*, dans « Congrès archéologique de France », SFA, Paris, 2012, p. 213-217.

Le livre de Videt semble être la source utilisée par les auteurs du XVII^e siècle même si l'on y trouve quelques informations supplémentaires. Quant à ces quelques lignes du récit d'Arabin qui évoquent le siège de Vence, mais divergent du récit de Videt : *sans pouvoir faire aucune ouverture*, qu'en penser ?

« *Le 3, mondict Seigneur fut à Vence à la réquisition du seigneur dudit lieu avec trois couleuvrines seulement. Tout ce qui s'y peut faire fut de prendre le bourg parce que le lieu était fortifié d'un bon nombre de bons soldats et les murailles trop fortes pour la batterie, y ayant fait tirer soixante coups de canon sans pouvoir faire aucune ouverture. Qui fut cause qu'il se retira audict Antibes du 12 dudict mois* »¹⁶³.

L'on ne sait si Arabin fut un témoin direct, probablement pas. Il est néanmoins raisonnable de le citer même s'il y a un doute sur l'authenticité de ces lignes. L'éditeur du texte précise que ce document a été rédigé postérieurement à 1626, donc après le décès du connétable, qu'il s'agit d'une copie, et que des erreurs ont pu être glissées *volontairement ou non*, dont des erreurs de dates qu'il a rectifiées en notes¹⁶⁴. Arabin est le seul à avancer le fait que Lesdiguières se soit retiré après quelques coups de canon ; il ne parle pas du baron, ce qui est suspect. Son récit limite l'événement à trois jours comme le récit de l'évêque du diocèse de Vence alors que le siège en a duré au minimum huit. De fait, les registres du conseil municipal sont silencieux du 1^{er} au 10 juin, ce qui laisse planer l'idée que la cause en est la mobilisation de tous les hommes. L'honnêteté de l'historien oblige donc à le citer. Quant à Guillaume Le Blanc, il ne vint à Vence que le 11 juillet, plus d'un mois après les événements¹⁶⁵. Il eut le temps de recueillir les témoignages des protagonistes et de peaufiner sa missive. Dans l'extrait cité, il travestit l'histoire en ne mentionnant pas Lesdiguières. Sa très longue missive est une pastorale destinée à ses paroissiens : croire à l'intervention miraculeuse des saints, au pouvoir des images ; combattre le protestantisme et condamner le baron hérétique qui est dans l'erreur quand il les récuse comme autant de superstitions et se gausse de sa mitre qui a été *plus forte qu'une armée*. En un mot, remobiliser les catholiques. En somme, il « resacralise » l'espace et rassure ainsi les fidèles de son Église, ébranlés par les victoires du parti royaliste.

De ces documents cités et étudiés en confrontation les uns avec les autres, les conclusions déduites le sont en toute humilité : la version de Videt est la plus fiable. Mais, comme Jérémie Foa le souligne : « l'historien est souvent condamné à oser des hypothèses fragiles, instables, orgueilleux échafaudages »¹⁶⁶.

¹⁶³ L. Arabin, *Mémoire de la Vie de Monseigneur le Connestable Des Diguières*, p. 89.

¹⁶⁴ Cte Douglas et J. Roman, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières*, t. III, p. 4.

¹⁶⁵ Georges Doublet, « Guillaume Le Blanc, évêque de Grasse et de Vence à la fin du XVI^e siècle », dans *Annales du Midi. Revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 13, n° 50, 1901, p. 189.

¹⁶⁶ Jérémie Foa, *Tous ceux qui tombent. Visages du massacre de la Saint-Barthélemy*, La Découverte, Paris, 2021, p. 19.

CONCLUSION, LA REIFICATION DE LA MEMOIRE

Chaque année une messe et une procession célèbrent la victoire des saints de la ville sur les hérétiques qui l'assiégèrent. Cette tradition prend sa racine dans la lettre de Guillaume Le Blanc, relayée au XIX^e siècle par l'abbé Tisserand qui a ainsi influencé des historiens des XIX^e et XX^e siècles. Certes, la période est complexe, l'unification de l'Italie est en passe de se faire grâce à l'annexion (terme utilisé durant tout le XIX^e siècle) à la France, c'est aussi une région secouée par les nombreuses factions religieuses, souvent étrangères, issues des Réveils protestants¹⁶⁷. Dans les journaux conservés à la bibliothèque du Chevalier Victor-de-Cessole à Nice, j'ai trouvé l'annonce de cette *Messe du Siècle* célébrée le lundi de Pâques dans *Le Petit Niçois* du 30 juillet 1925. La date de l'événement est donc modifiée puisque célébré à Pâques et non en juin. Ce même journal, le 10 avril 1930, indique que cette « victoire » est commémorée chaque année et que « [...] la Maintenance veut la rénover et lui donner un lustre nouveau [...], cortège, personnages en costume d'époque, cavaliers, tambourinaires... » [...] « Elle est suivie d'une procession vers le plateau Saint-Michel où campèrent Scipion de Villeneuve et François de Bonne de Lesdiguières ». Aujourd'hui encore, une célébration religieuse commémore l'événement.

La construction de légendes

Toutes les réponses ne seront par apportées tant que nous n'aurons pas ce traité : la ville a-t-elle été prise, s'est-elle rendue, où s'est-elle donnée ? Le cas de Vence s'inscrit donc bien dans l'étude de Gabriel Audisio qui souligne : « La présentation et représentation de la prise d'une ville sont donc autant d'éléments d'interprétation de son histoire [...] »¹⁶⁸. L'évêque de Vence expose une version de l'événement tronquée de sa partie négative et fixe la mémoire collective dans une version dominante par une lecture religieuse. L'abbé Tisserand en éditant cette lettre réactualise une vision du passé glorieuse pour son Église.

Les prises de ville qui eurent lieu lors des guerres de religion sont inscrites dans la mémoire des Provençaux, le plus souvent sous forme de festivités. À titre d'exemple, citons encore Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), où tous les 31 janvier, les habitants célèbrent leur victoire sur le huguenot Nicolas d'Allemagne en 1586 par la *Fête des Pétardiers*. À Montauroux (Var), le 24 août, fête du saint patron de la ville saint Barthélemy, date dont on ne peut faire le lien avec la Saint-Barthélemy de 1572, une poupée est cachée dans le village et doit être trouvée. Elle est ensuite ramenée par deux soldats pour finir pendue et incinérée. Cette crémation de l'effigie du duc d'Épernon répond à un traumatisme par une catharsis : la purification par le feu. Car, pour s'être mis sous la protection du duc de Savoie, en septembre 1592, Épernon prit la ville ligueuse et punit ses habitants avec une extrême cruauté¹⁶⁹.

¹⁶⁷ Dans le cadre du *Risorgimento*, diverses factions religieuses issues du Réveil parcourent le comté de Nice, qui s'inscrit dans les Alpes-Maritimes en 1860. Voir Myriam A. Orban, *Léon Pilatte, pasteur à Nice*, « Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français », vol. 160 (juillet-août-septembre 2014), pp. 733-770 (38 pages).

¹⁶⁸ Fanlo Jean-Raymond *et al.*, Présentation, dans « Gabriel Audisio, *Prendre une ville ...* » *op. cit.* p. 9-13.

¹⁶⁹ Selon le secrétaire d'Épernon, Girard, Montauroux était défendue par Paul de Thésan Vénasque ; quatorze capitaines furent pendus, les autres furent renvoyés avec un bâton blanc, mais les historiens divergent sur ce chiffre. cf. Gustave Lambert, *Histoire ...*, *op. cit.*, p. 298.